

INFO OU INTOX ? COMMENT S'Y RETROUVER...

Coluche disait « je vous raconterais bien une connerie mais vraiment, y en a plein les journaux ».

On pourrait le paraphraser en disant : « je vous raconterais bien une connerie mais y en a plein les PV de CE ».

« Connerie » ou malhonnêteté intellectuelle ? Un peu des deux, sans doute.

Quelques exemples :

- **Décision sur la dotation du repas de Noël :**

Il semblerait qu'à la demande de M. Colin... et de l'UNSA, il n'y aura plus de dotation du repas de Noël... et donc plus de fête ! Bref, le père Noël ne déposera plus son p'tit chèque dans les souliers des élus CFDT !

Rappelons les faits : la Direction verse 19 € par salarié donc 4750 € au CE pour qu'il organise la fête de Noël. Or, depuis quelques années, cette manifestation réunit avec peine une cinquantaine de salariés.

Donc, $50 \times 19 \text{ €} = 950 \text{ €}$. Mais qui bénéficie du solde ? (3800 €).

Afin que **tous** les salariés puissent participer au repas de Noël, l'UNSA a demandé que la direction de chaque site organise sa fête.

Est-ce si « lamentable » que cela de vouloir l'équité pour tous ?

- **Information sur les indemnités de grands déplacements :**

Les « vilains » UNSA auraient demandé que les indemnités de grands déplacements restent en dessous de la grille ACCOS.

Bien sûr que non ! Au-delà de 84 € d'indemnités, la somme est soumise à imposition. Et, parfois, cela fait changer de tranche. L'UNSA a demandé que le salarié ait le choix d'accepter ou non la part supérieure.

- **Point sur l'activité Normandie, cellule Grands Projets :**

L'UNSA aurait porté un jugement de valeur sur un salarié. Là encore, le secrétaire du CE a confondu ses pratiques habituelles, ses écarts de parole, avec les nôtres.

L'UNSA s'est depuis expliquée avec le salarié mis en cause. Nous ne reviendrons pas sur cet épisode malheureux.

- Point sur le budget du CE :

Oh pardon ! Ce point a disparu ! Voilà plusieurs réunions que le trésorier du CE refuse de présenter les comptes.

L'UNSA a demandé une présentation détaillée et pas un vulgaire tableau avec des pourcentages qui ne correspondent à rien.

Que souhaitons-nous ? La transparence des comptes :

- Transparence des comptes concernant les dépenses dédiées au fonctionnement des élus du CE, de tous les élus du CE quelle que soit leur appartenance syndicale.

Ce budget est dédié aux expertises, à la formation, à la communication avec le personnel mais certainement pas à se payer des repas régulièrement...

- Transparence des comptes concernant les dépenses dédiées aux activités culturelles et sociales :
 - Participation versée aux salariés : quelle somme, combien de salariés en ont bénéficié
 - Voyages : quelle somme dédiée, combien de salariés en ont bénéficié
 - Idem pour les manifestations ponctuelles, etc.

Donc, rien de bien méchant ! Alors, qu'est-ce qui bloque ?

Le vote des salariés de Clemessy Normandie a permis à l'UNSA d'être représentative à hauteur de 28 %.

L'UNSA Clemessy Normandie, ce sont 2 élus en CE, 3 en DP et 1 élu au CHSCT.

Dans différentes entreprises de Clemessy, tous les élus - quelle que soit leur appartenance syndicale - peuvent participer à différentes commissions et donc à la vie du CE.

A Rouen, ce n'est pas le cas. C'est sans doute la définition du mot « démocratie » façon CFDT.

A cela s'ajoute la partialité du directeur de l'entreprise dont la sympathie pencherait plutôt vers le syndicat majoritaire.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Tout cela ne décourage pas l'UNSA Clemessy qui continuera à représenter, informer et défendre les salariés....

Tout simplement... !

L'UNSA Clemessy Normandie
8 juin 2015